

# UN NOUVEAU FACTEUR DE SURVIVANCE FRANÇAISE

EN MARGE DE L'ÉTABLISSEMENT EN CANADA  
D'UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE

*La Congrégation de St-Joseph de Bourg ouvre deux  
maisons en Canada*

Le titre ci-dessus situe assez bien, semble-t-il, mon sujet. Les communautés religieuses, de femmes surtout, pullulent en Canada et dans toute l'Amérique. Cependant, la nouvelle que je lisais dans le journal français de Winnipeg, *La Liberté*, signalant l'établissement en Canada d'une ancienne congrégation française, m'a vivement intéressé et j'ai cru que les lecteurs du *Canada Français* pouvaient partager mon intérêt et mon sentiment.

Au pays de Québec où la question de l'enseignement confessionnel et linguistique ne se pose pas sous le même angle qu'en dehors de nos frontières provinciales, on est tenté de regarder d'un œil distrait le mouvement des écoles séparées dans les provinces où nous formons minorité. Pourtant de la fondation, de l'expansion et du maintien de ces écoles séparées, dépendent de façon absolue notre survivance nationale et dans une grande mesure le maintien de notre foi catholique au milieu des éléments hétérogènes où les nôtres sont appelés à vivre.

Ainsi donc, en juin 1939, monsieur l'abbé Gustave Couture chercha des religieuses qui prendraient la direction des écoles séparées de la Rivière-à-la-Pluie, (Rainy River) et de Pine-wood, toutes deux situées dans le Nord Ontario. Après avoir frappé à la porte de différentes communautés religieuses, ce prêtre actif réussit à intéresser à son projet la maison-mère des Sœurs de St-Joseph de Bourg; et peu après vint leur acquiescement à la tâche. Le 3 septembre 1939, la Révé-

rende Mère Raphaël de Jésus, supérieure provinciale, se rendait à la Rivière-à-la-Pluie avec son assistante, la Révérende Sœur Anne, pour y compléter les arrangements. Quatre religieuses enseignantes furent envoyées à l'école normale de l'Université d'Ottawa afin d'être dûment qualifiées pour l'enseignement en Ontario, et en septembre 1940, elles avaient rempli les prescriptions requises par la loi ontarienne.

Mais quelle est l'origine de la communauté dont nous parlons ?

La communauté des Sœurs de St-Joseph fut fondée en France en 1650 par un jésuite, le Révérend Père Médaille, et sous le haut patronage de l'évêque du Puy, S. E. Mgr de Maupas. La révolution, dispersa les religieuses. Après la révolution française, la communauté se réorganisa tant et si bien qu'en 1865 on comptait 1,600 religieuses.

En 1854, l'archevêque de la Nouvelle-Orléans invita ces religieuses à s'installer en Amérique. Plus tard, elles s'établirent au nord de la République américaine tout près de la frontière canadienne. Cette nouvelle province de leur institut fut fondée en 1905 à Crookston, Minn, dans le diocèse du même nom. C'est de là qu'en définitive nous vinrent les religieuses qui inaugurèrent l'enseignement bilingue à la Rivière-à-la-Pluie et à Pinewood.

M'inspirant de cet article de *La Liberté* de Winnipeg, du 21 mai 1941, je note que la congrégation des Sœurs de St-Joseph dirige aux États-Unis plusieurs académies, écoles paroissiales et orphelinats, qu'elle s'occupe aussi de visiter les malades, les vieillards et les prisonniers.

\* \* \*

Le groupe du Nord qui a maison-mère à Crookston (Minnesota), à l'invitation de Son Excellence Mgr Yelle, alors archevêque de St-Boniface, a donc essaimé en terre ontarienne.

Il n'était peut-être pas inutile d'identifier cette nouvelle communauté qui entre dans le champ de l'apostolat canadien et canadien-français. Ces religieuses, dont l'origine est si ancienne, ont traversé bien des vicissitudes, notamment la

révolution, la dispersion; et à travers le temps, malgré la distance, les maisons ou instituts se sont multipliés et l'œuvre a prospéré et grandi. Vouées à l'enseignement d'une façon particulière, ces religieuses ont recruté en terre américaine leurs sujets parmi les Canadiens français émigrés du Québec, depuis 1870 surtout, vers le Minnesota, le Wisconsin et le Michigan. Aujourd'hui les religieuses qui leur succèdent (les premières étant parties chercher leur récompense) sont presque toutes des jeunes Franco-américaines. Les quatre religieuses qui s'installent en Ontario sont, avon-nous dit, diplômées de l'école Normale d'Ottawa depuis mai dernier, et d'autres continueront de s'y former et de s'y préparer.

N'est-il pas émouvant de constater que ces religieuses chassées de la vieille France se retrouvent par leurs continuatrices dans la Nouvelle France, après avoir exercé leur apostolat chez les descendants d'émigrés des deux Frances en Louisiane !

On le sait, le catholicisme en Nouvelle-Orléans, dans la Louisiane entière, est né du dévouement français, ainsi que dans tout le bassin arrosé par le Mississipi, la région du Centre-Ouest: l'Illinois, le Minnesota et le Wisconsin.

A la recherche de terres à blé, de terres fécondes, par suite de l'impéritie, de l'imprévoyance des gouvernements du temps, notre peuple s'est éparpillé aux quatre coins de l'Amérique du Nord. Un certain nombre de ceux qui s'en allaient à la recherche de leur subsistance et de celle de leur nombreuse famille, sont allés en Nouvelle-Angleterre industrielle. D'autres, chez qui la passion de la terre avait survécu, ont écouté la voie de l'Ouest agricole, soit de l'Ouest canadien, soit de l'Ouest américain. Et nos gens s'établirent à Grandes Fourches, à Crookston, à Bourbonnais, dans l'Illinois. On soupçonne bien ce que dut être l'école pour leurs enfants.

Aujourd'hui les maisons de Crookston s'emploient à prolonger chez les Pérusse, les Ste-Marie, les Caouette, les Mercil, les Surprenant, les Fontaine, les Bérard, les Patnod (sic), les Billadeau (sic), le verbe français. Parfois les prénoms déroutent quelque peu mais il faut tenir compte des douloureuses circonstances (au point de vue éducationnel)

dans lesquelles ces générations ont grandi. Que le verbe ait été altéré, cela se conçoit. J'ai connu des gens anglicisés, tout près des Plaines à Québec et tout près du Parc Lafontaine à Montréal.

Revenons aux deux fondations récentes dont nous avons à nous réjouir: celle de la Rivière-à-la-Pluie et celle de Pinewood en Ontario.

Il n'y a rien qui m'irrite plus facilement que d'entendre dire à la suite d'une allusion aux luttes de nos compatriotes des provinces anglaises: « Oh ! il faut bien qu'ils se battent, qu'ils luttent, puisqu'ils sont en minorité. » Oui, c'est juste, mais ils se battent. Vous, membre de la majorité dans votre province, n'êtes-vous pas également membre d'une minorité dans le grand tout canadien et partie intégrante d'une plus infime minorité dans le grand tout américain? Et ne croyez-vous pas que nous vivons périlleusement?

On connaît le régime minoritaire qui nous est fait dans les provinces dites anglo-canadiennes. Quelles que soient d'ailleurs les dispositions de la majorité, le facteur nombre garde malheureusement toute la force de son impérieuse loi et quand on vient vous dire que des religieuses, des religieux prennent charge d'une maison, d'une école séparée et que l'enseignement bilingue y sera à l'honneur, dites-vous bien que ce sera pour le plus grand bien de la foi et de la langue.

Oh ! je sais bien qu'il y a des religieuses qui ont anglicisé fort chrétiennement nos enfants. Je sais que nombre d'entre elles avec un gentil sourire et un discret haussement d'épaules, ont invoqué l'irrépressible ambiance et ont incité les élèves et souvent les parents à céder devant le fait inéluctable du nombre. Mais ce sont là des cas d'exception. Quand je songe par exemple à ce que les religieuses de l'Assomption de Nicolet ont accompli dans l'Ouest canadien, notamment à Edmonton, à St-Paul et ailleurs, quand je songe à toutes ces maisons de religieuses qui en Canada et dans la Nouvelle-Angleterre ont prolongé notre survivance nationale, je trouve qu'il y a lieu de leur dire bien haut à toutes et à chacune notre gratitude émue.

De nouvelles religieuses bien françaises par l'esprit, d'un idéal religieux, noble et émouvant, entrent en Canada par l'Ontario français. Elles nous viennent, avons-nous dit, de

la lointaine France, de la Louisiane française souventes fois morte et toujours vivante, elles nous viennent du Minnesota que d'aucuns croient irrémédiablement perdu à toute influence française, elles s'en viennent protéger l'âme de nos enfants dans une région mixte de l'Ontario.

C'est donc là un fait d'importance. C'est tout un événement.

Et dire qu'il y a des nôtres qui voudraient circonscrire l'influence française à la « réserve » du Québec. Qu'on y réfléchisse: Québec a charge d'âmes et ne peut pas se désintéresser de l'influence française en dehors de ses cadres immédiats.

Je suis sûr que monsieur l'abbé Gustave Couture, que nos compatriotes responsables de la venue de ces religieuses seront enchantés dans dix, quinze ou vingt ans des résultats qu'ils constateront, de la formation chrétienne que leurs enfants auront reçue de ces religieuses. Si bon sang ne peut mentir, souhaitons que cette survivance de l'esprit français chez ces religieuses bilingues, compétentes, se transmette à leurs élèves afin que dans la région à elles confiée, s'épanouisse et s'intensifie l'esprit catholique et ethnique de nos gens.

Il m'a semblé que je devais souligner le mérite très spécial de cette communauté française bousculée et dispersée sous la Terreur, prenant racine de nouveau en France après la tourmente, continuant une partie de son œuvre en Louisiane française et de là dans la région du Mississipi que les voyageurs, les coureurs de bois, les missionnaires français parcoururent tant de fois et qu'un bon nombre des nôtres continuent d'habiter et où ils maintiennent péniblement notre esprit national, cet instinct collectif de vivre à travers toutes sortes d'obstacles naturels ou artificiels.

Bienvenue donc en Canada à cette nouvelle communauté des Sœurs de St-Joseph de Bourg ! Puisse-t-elle assurer la survivance de l'esprit et du verbe français dans les provinces où nous sommes en minorité ! Que ces religieuses nous façonnent des âmes chrétiennes et vaillantes; qu'elles nous préparent des épouses, mais aussi des mères; qu'elles continuent de tremper des caractères catholiques mais aussi français; qu'elles poussent, qu'elles incitent à l'unité fran-

çaise en Canada, à l'amitié française par delà les frontières, car rien de ce qui est français ne doit nous être étranger. Cette communauté nouvelle continuera donc à vivre et à irradier les principes chrétiens qui l'ont vu naître, qui ont assuré son expansion. Elle plonge ses racines dans l'humus canadien, après avoir surgi des bayous de la Louisiane et des terres du centre américain. Jeune et vigoureux rameau d'un grand arbre, cette communauté dont un bourgeon point en Ontario, croîtra pour le plus grand honneur de l'Église, l'efflorescence de notre foi. A cette tâche, nous le savons, cette communauté ne faillira pas. Nos compatriotes de langue française leur demandent en outre de garder l'âme nationale des enfants qui leur sont confiés, de leur faire aimer leurs origines, de leur en montrer les grandeurs et de leur faire aimer leur nationalité. Un long passé de foi et d'honneur commande à cette nouvelle communauté canadienne de continuer ce qu'elle a accompli ailleurs. Les âmes fières qui la composent, les recrues qu'elle a envoyées en Canada nous autorisent à entretenir les plus légitimes espérances. Puissent leurs maisons et leurs œuvres se multiplier ! Nos compatriotes de langue française leur souhaitent la bienvenue sur un ton de joie plus intime, empreinte d'une espérance humaine, je le veux bien, mais bien noble quand même : celle d'assurer la survivance de nos traditions nationales, de nos coutumes, de notre langue également, et cela va sans dire de la foi, premier bien.

Rodolphe LAPLANTE.